

Actualité

La parité

Publiée : janvier 2001

La campagne pour les élections municipales est en route. Le vote pour élire les maires et les conseillers aura lieu en mars. Or, c'est la première fois que la loi sur la parité des hommes et des femmes sur les listes électorales va être appliquée.

C'est le gouvernement socialiste de Lionel Jospin qui a fait voter cette loi. Il faut dire qu'il n'a pas rencontré vraiment beaucoup d'opposition, tout le monde étant soucieux de ne pas déplaire aux dames, lesquelles représentent, après tout, une bonne partie de l'électorat.

Ainsi, Régis Lesort, candidat de droite dans le premier arrondissement de Lyon, se félicite-t-il de cette évolution. A l'en croire, la droite elle-même pourrait en revendiquer la paternité.

A bien donc, il est évident que la première chose à faire, c'est donc de respecter la loi, et, en plus, c'était donc une volonté bien avant le texte de loi de..., d'organiser cette parité parce que ça paraissait, donc, évident et puis ça correspondait à la vie de tous les jours, donc, il n'y avait pas lieu, déjà, de... , d'attendre ce texte de loi. Le texte de loi n'a fait que confirmer ce que l'on..., nous, on souhaitait à la base

Les femmes, quant à elles, sont prêtes à l'action, comme l'affirme Nadine Gelas:

Pour la première fois tête de liste, dans un arrondissement de Lyon, dans le deuxième arrondissement, et..., c'est une belle expérience, je trouve. Au début, j'étais un peu inquiète et affolée, parce que c'était quelque chose de tout à fait nouveau, et puis en même temps inattendu pour moi, et..., maintenant je trouve que c'est une chance.

Je suis professeur à l'université Lyon II et je dirige ce qu'on appelle l'université de la mode. Donc je fais beaucoup de choses pour la cité, hein, non seulement à l'intérieur de l'université, mais pour la cité dans ce domaine-là, de la création et de la mode.

Alors, si tout le monde était d'accord, pourquoi les femmes n'ont-elles pas été placées naturellement sur les listes? Pourquoi a-t-il fallu légiférer? C'est la question que l'on se pose...

Barbara Romagnan nous l'explique:

On s'est bien rendu compte que, il ne suffit pas de dire, enfin, on peut dire 'oui, il faut que les partis se l'imposent...', sauf que, quand on le dit, on peut bien le dire, mais ça change rien du tout, et concrètement, on a bien vu que... Le problème c'est que si on ne fait jamais ça, il ne se passe rien, et puis on dit que... il faut du renouvellement, qu'il y ait plus d'égalité, qu'il y ait plus de femmes élues, on sait très bien que quand quelqu'un a un poste de pouvoir, eh bien, il y reste, à moins qu'on le foute dehors, il s'en va pas de son plein gré, parce qu'on y prend goût, donc, oui c'était indispensable, ça faisait cinquante ans que les moeurs évoluaient, tout dans la société évoluait sauf la place des femmes en politique, toujours cinq pour cent à l'Assemblée nationale, toujours sept pour cent de femmes maires en France.

C'est aussi le sentiment de Nadine, laquelle pense devoir sa candidature à la loi:

Je pense que la législation là encore a été un moyen de précipiter les choses.

Inscrite sur une liste du parti socialiste, Barbara précise, plus en détail, ce que la loi a changé concrètement:

Ce que la loi a changé, c'est que maintenant, quand on présente des listes, on est obligé de présenter des listes avec, à peu près autant d'hommes que de femmes, autrement les listes, elles sont invalides. Donc, ce qu'il y a de bien c'est que ça oblige vraiment les partis à mettre autant de femmes que d'hommes.

En France, la loi ne dit pas, il doit y avoir une femme, un homme, une femme, un homme ou alors, un homme, une femme, un homme, une femme, mais elle dit... elle dit qu'on est obligé d'avoir la parité par paquets de six, c'est-à-dire que les six premiers..., dans les six premiers, il doit y avoir trois hommes et trois femmes, et après, du septième au douzième, il doit y avoir aussi trois hommes et trois femmes. Alors, ça veut dire que..., le résultat c'est qu'il n'y a pas forcément autant d'hommes que de femmes élus. C'est-à-dire, concrètement je vais prendre un exemple, on peut avoir une liste où il y a... euh... trois hommes au début, puis trois femmes ensuite, puis trois hommes, puis trois femmes, s'il y a neuf élus, il y aura six hommes et trois femmes, donc, finalement, ça ne fera que trente pour cent, mais enfin, rien que ça, c'est-à-dire ça, c'est la situation a minima, rien que ça, c'est déjà plus que la moyenne qu'il y a jusqu'à maintenant, c'est-à-dire que les conseillères municipales en France, au jour d'aujourd'hui elles sont un peu plus de 21%, donc de toute façon, ça fait au moins trente pour cent. Et puis il y a autre chose de positif, c'est que, s'il y a des partis qui présentent d'abord leurs hommes et puis, ensuite, derrière, les femmes, on est dans un contexte où les gens disent qu'ils veulent plus de femmes en politique, ça donne une mauvaise image, donc, la plupart des listes, en tout cas, les listes de gauche que je connais, moi, je suis candidate dans le septième arrondissement, il y a un homme, puis une femme, puis un homme, puis une femme, puis un homme, puis une femme, donc, il y aura autant d'hommes que de femmes qui seront élus.

Les choses se mettront en place petit à petit, même si les derniers détracteurs de la loi nient la compétence des femmes en politique:

Souvent il y a des gens qui ont soulevé le problème de la compétence, ..., on voit suffisamment d'hommes incompetents pour penser qu'il n'y a pas de raisons pour penser que les femmes le soient plus, après..., on souhaite tous que tout le monde soit compétent, mais, pourquoi on soulève cette question au moment où les femmes arrivent?

Les femmes ont aussi une conscience politique. Faute d'une expérience qui leur soit propre, elles ont observé leurs prédécesseurs et songent à garder la tête froide:

Parce que, après, quand on est vraiment engagé dans l'action, peut-être qu'on est entraîné dans un mouvement qui fait qu'on devient comme ce qu'on a dénoncé.

Depuis la reconnaissance du droit de vote pour les femmes en France en 1945, la logique de l'égalité finit par aboutir:

On met dans les faits une égalité qui n'existait qu'en droit.